

Les partenaires de la prévention Focus sur l'Oppbtp

L'Oppbtp (Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics), établissement sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé, est le conseil de la branche dans le domaine de la prévention des accidents et de l'amélioration des conditions de travail. Il s'agit d'une structure paritaire dont le conseil national compte dix membres. Un représentant de la CNAM-TS et un représentant du ministère du Travail assistent au comité national avec voix consultative.

L'Oppbtp regroupe plus de 300 collaborateurs, principalement ingénieurs et techniciens du BTP, répartis dans toute la France et organisés dans onze régions permettant une action au plus près du terrain. Le découpage opérationnel de l'Oppbtp se constitue en 18 agences régionales et 10 bureaux régionaux, avec pour but d'améliorer la prévention, de réduire le nombre d'accidents du travail et d'accompagner les entreprises dans leur démarche de progrès.

Pour répondre aux besoins des 200.000 entreprises cotisantes et des 1.500.000 salariés du BTP, l'Oppbtp dirige son action autour de trois axes principaux : le Conseil (par un réseau national d'ingénieurs et de techniciens et par des outils pratiques), la Formation (grâce à 29 implantations régionales et à des formations adaptées aux besoins des entreprises du BTP et à tous les acteurs de la formation) et l'Information (au travers du mensuel "Prévention BTP" (consacré ce mois-ci au risque amiante), de campagnes nationales de sensibilisation, d'outils internet et de nombreuses ressources documentaires).

Un programme d'activité de l'Oppbtp a été adopté, en novembre 2010, dans un plan Horizon 2015 répondant à trois orientations stratégiques : démultiplier



Paul DUPHIL
Secrétaire Général de l'Oppbtp

l'impact des actions de terrain auprès des entreprises du BTP, agir en amont de ces dernières et développer la complémentarité avec tous les acteurs de la prévention.

Il se décline en cinq chantiers prioritaires :

- actions et campagnes sur les risques principaux,
- conseil et accompagnement des entreprises, notamment par le renforcement des partenariats avec les SSTI du BTP,
- promotion de la prévention via des actions partenariales avec les organisations professionnelles et syndicales,
- formation initiale et création de supports pédagogiques,
- formation des maîtres d'œuvre et d'ouvrage aux enjeux de la prévention et à la normalisation des matériels.



Prévention BTP,
la revue de l'Oppbtp

Projet du Groupe ASMT-RPS¹ du Cisme Aider les SSTI dans la prévention des RPS : conseils dans l'élaboration de la stratégie d'alerte en vue d'initier des actions de prévention dans l'entreprise

Le groupe ASMT-RPS du Cisme s'est réuni deux fois fin 2011 et a établi son projet pour 2012. Ce projet a été validé par le Conseil d'Orientation Scientifique du Cisme. Plusieurs éléments ont été pris en compte : le diagnostic des besoins en Santé au travail, la prise en compte du sujet par les pouvoirs publics et la réglementation, les outils de prévention existants, les attentes des différents partenaires et un état des lieux des SSTI.

Le groupe se préoccupera du recueil d'informations et d'analyses, du comment alerter (les différentes alertes, les stratégies d'alerte) et de la consignation des éléments dans le dossier médical et dans la fiche d'entreprise.

D'autres experts pourront être invités à participer, le cas échéant. Un guide sera publié et sa diffusion optimisée.

Membres du groupe ASMT-RPS

- Catherine Bedier - Médecin du travail
Coordonnateur cellule RPS de l'ASMIS - Amiens
- Nathalie Delattre - Ergonome - CISST - Lille
- Elisabeth Font-Thiney - Médecin du travail
Consultant en Santé au travail - Lyon
- Françoise Jacquet - Médecin Expert - Cisme - Paris
- Virginie Jullin - Psychologue du travail - AST74 - Annecy
- Magali Manzano - Psychologue du travail - ST72 - Le Mans
- Sandrine Rousseau - Médecin du travail Coordinateur
CIHL - Orléans
- Valérie Ruche - Psychologue du travail
AIPALS - Montpellier

1 - Action scientifique en milieu de travail - Risques psychosociaux